

Déclaration préalable

21 février 2019

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CE OFS

Lors de la séance du CE d'octobre 2018, le directeur de la prospective et du développement immobilier de la DIG nous communiquait le Schéma Directeur Immobilier sur la période 2018 - 2021. Ce point à date, récent, devait nous permettre d'avoir une bonne visibilité à moyen terme sur la stratégie immobilière et les projets d'implantations et d'aménagements des espaces. Dans le dossier, l'évolution des implantations y est détaillée région par région, on y évoque le développement de nouveaux espaces de travail collaboratifs adaptés à l'évolution des organisations du travail. En revanche, aucune projection sur les aménagements liés aux équipes travaillant en méthode « Agile » coordonnée (SAFe) n'est mentionnée.

Depuis le début 2019, deux nouvelles informations de taille nous sont parvenues :

- La prise à bail de Résonance en janvier dernier pour, à terme, un emménagement pour plus de 1000 salariés des équipes « Agile » basées sur la méthode SAFe. Apparemment, c'était pourtant déjà à l'étude depuis l'automne dernier.
- Plus récemment, la semaine dernière, la suspension des travaux au 8^{ème} étage du bâtiment F d'Orange Village destinés à aménager un espace pour regrouper des équipes du SI. C'est tout simplement l'abandon de la moitié du projet « Nouveau Village » présenté pour la première fois en 2017. Dossier sur lequel les IRP et les salariés se sont mobilisés depuis des mois et pour lequel des coûts très importants ont déjà été dépensés en expertises diverses et pilotage. Que de temps et d'argent gâchés pour un projet dont on pouvait penser qu'il reflétait une vision durable pour l'entreprise ! Que d'effets anxiogènes en perspective pour les salariés concernés qui s'étaient projetés sur cette installation !

Suite au nouveau projet Résonance quel devenir également pour les plateaux « Agile » de l'immeuble Volta à Bagneux ?

Nous avons aujourd'hui de la difficulté à comprendre qui pilote l'avion et décide de ces changements de cap en l'absence de communication fiable sur votre vision entre la DIG et Orange France. Nous avons demandé qu'une présentation des projets immobiliers nous soit à nouveau faite. Nous en espérons une approche plus globale sur la stratégie immobilière intégrant les réflexions sur les évolutions de l'organisation du travail qui ne se contente pas d'une mise à jour mais apporte du sens.

Car l'entreprise nous donne l'impression de naviguer à vue suivant le mouvement tantôt vers les aménagements « Flex office » tantôt vers les espaces équipes « Agile ». Y-a-t-il une stratégie immobilière adaptée aux besoins des salariés d'Orange et du marché, en mesure de prendre globalement en compte l'évolution des métiers, des compétences et de l'organisation du travail ?

Les IRP auront-elles la chance d'être associées à la réflexion en amont ou juste considérées comme un simple maillon assimilé à une chambre d'enregistrement, ce qu'elles ne devraient pas être dans une entreprise comme Orange et ce qu'elles ne sont à l'évidence pas si nous citons par exemple leur rôle incontournable sur la restauration ?

Répondre aux enjeux du marché et de l'organisation du travail comporte des exigences pour nos cadres dirigeants, notamment celle de rester connecté aux réalités concrètes qui passe nécessairement par un dialogue plus direct avec les représentants des salariés. Sur cet aspect, nous nous étonnons de l'absence répétée de nos directeurs/trices lors des réunions DP qui sont pourtant de vraies occasions d'écoute et d'échange. Cette déconnexion est préoccupante lorsqu'il s'agit de prendre en compte les besoins concrets des salariés sur leurs conditions de travail et d'éviter les prises de décision hors sol, prémices à des incompréhensions et facteur de stress. À l'avenir, nous vous saurions gré de tenir compte de nos fortes préoccupations sur l'amélioration du dialogue social qui commence bien en amont avec la participation des instances représentatives du personnel, par l'écoute et le véritable partage des réflexions stratégiques sur l'organisation du travail des salariés.

En conclusion de ces remarques sur cette navigation à vue que nous peinons à suivre nous vous réitérons notre demande d'une présentation de la stratégie de chaque direction avant la fin du 1^{er} trimestre comme nous l'avions formulé l'année dernière en séance.